

Être adolescent à la Goutte d'Or

# Paris Goutte d'Or

N° 44 - octobre-novembre 1998

Le journal du quartier 10 F

## «Château-Rouge» après l'enquête publique

## Feu vert pour «Émile-Duployé»

15/17 Gardes : une réussite esthétique



ET AUSSI AU SOMMAIRE :

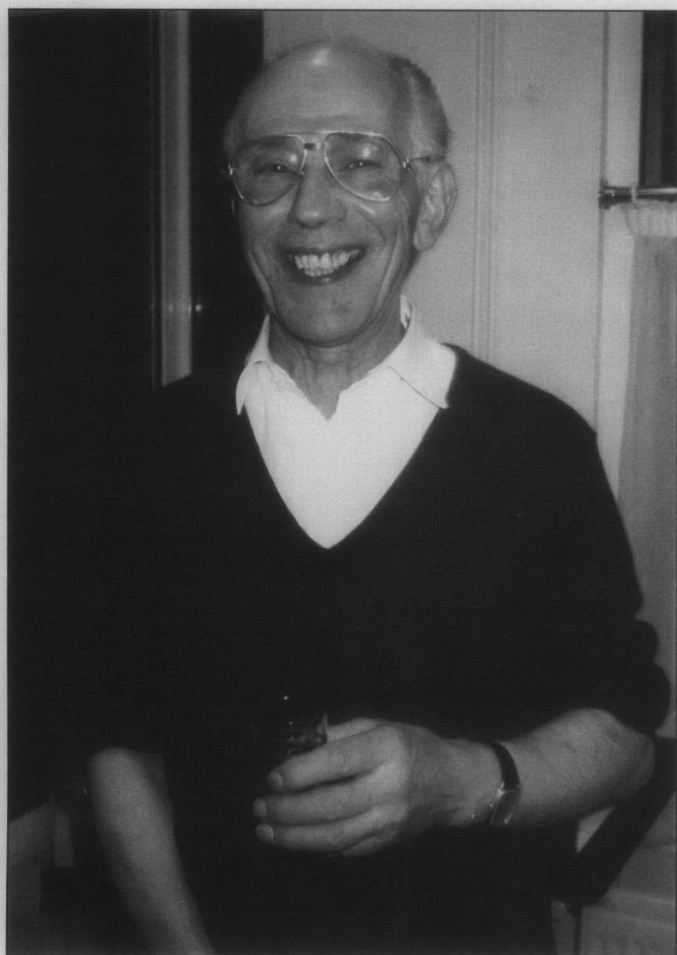
- Plus de cars de police sur les trottoirs ?
- Projets architecturaux
- Beaurepaire : un gâchis qui nous concerne

## Georges de La Tour à la Goutte d'Or

*et toute l'info sur la vie du quartier*



# SALAM... HOCINE !



C'est après la sortie de notre dernier numéro qu'Hocine Silini s'en est allé, fin avril... Malgré ces délais, nous souhaitions lui rendre hommage.

Cette photo rend bien compte de la façon avec laquelle il accueillait les gens : tout sourire et délicatesse !

Il fait partie de ceux qui ont forgé ce quartier et son âme, de l'épicerie-buvette du 9 rue de la Charbonnière, en passant par le restaurant du 52 rue de la Goutte d'Or (tous deux détruits aujourd'hui) jusqu'au restaurant "A la Goutte d'Or", à la pointe, au cœur de ce territoire qu'il a tant aimé et parcouru, là où se rencontrent les rues Caplat, de Chartres, de la Goutte d'Or et des Gardes.

A sa famille, à Yvonne, son associée, et à tous les enfants et petits-enfants d'Yvonne (qui étaient comme sa famille), nous redisons toute notre sympathie.

<b>S</b>	• SALAM... HOCINE !	p. 2
	• GROS PLAN SUR...	
	90-98 : un bilan à faire et des perspectives à définir .....	p. 3
<b>O</b>	• AMÉNAGEMENT	
	Château-Rouge : après l'enquête publique .....	p. 4
<b>M</b>	État d'avancement des chantiers .....	p. 6
	De quelques décisions récentes .....	p. 7
<b>M</b>	Projets architecturaux .....	p. 8
	Feu vert pour "Émile-Duployé" .....	p. 10
<b>A</b>	• CADRE DE VIE	
	Plus de cars de police sur les trottoirs ? .....	p. 12
<b>A</b>	• TOXICOMANIE	
	Fermeture de Beaurepaire : un gâchis qui nous concerne ....	p. 13
<b>I</b>	• ENQUÊTE-ANALYSE	
	Être adolescent à la Goutte d'Or .....	p. 14
<b>R</b>	• ASSOCIATIONS	
	Georges de La Tour à la Goutte d'Or .....	p. 16
<b>E</b>	• ÉCHOS	p. 18
	• IMAGES	
	"La Goutte d'Or en Fête 98" .....	p. 20

**POUR ÊTRE  
RÉGULIÈREMENT  
INFORMÉ  
ABONNEZ-VOUS !  
Bulletin d'abonnement  
page 17**

Pour joindre PGO :  
Tél. : 01 53 09 99 22  
Fax : 01 42 57 39 96

Permanence logement :  
le jeudi de 17 h 30 à 19 h  
Salle Saint-Bruno  
(9 rue St Bruno)

**PARIS-GOUTTE D'OR  
n° 44**

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 Paris  
Directeur de la Publication : M. Neyreneuf  
N° de Commission Paritaire : 66 173  
Dépôt légal : octobre 1998  
Imprimerie : IDG (Paris 18<sup>ème</sup>)

# 1990 à 1998 : des Journées d'étude pour faire le bilan et définir des perspectives

C'était en mai 1990, dans la Salle St Bruno, avant qu'elle ne soit rénovée. Les associations du quartier avaient décidé d'organiser 2 journées d'étude pour faire le bilan de la procédure de Développement Social des Quartiers (D.S.Q.) qui était appliquée à la Goutte d'Or depuis 1984. L'année suivante, 1991, le contrat devait être renouvelé.

Trois ateliers avaient réuni les responsables associatifs et habitants volontaires autour de 3 thèmes importants : Jeunesse, Santé et Logement. A chaque fois, les discussions furent animées pour faire le bilan de ce qui s'était passé durant ces 6 années et pour essayer de tracer des perspectives d'action.



Daniel Vaillant et des responsables associatifs lors des ateliers des Journées d'étude de 1990 à l'ancienne Salle St Bruno

A la fin du dernier jour, et pour la première fois, Alain Juppé, accompagné d'un certain nombre d'autres élus (Hervé Mécheri et René Béguet notamment) était venu entendre les rapports de ces 3 ateliers, qui avaient été suivis par Daniel Vaillant, alors député de la circonscription. Et le dialogue s'est ouvert, fructueux, clair et sans concession de part et d'autre (cf. le compte-rendu de ces journées d'étude qu'on peut consulter à l'Espace Documentaire de la Salle St Bruno).

Aujourd'hui, alors qu'on arrive à nouveau à la fin d'une échéance (le contrat de ville qui concernait la Goutte d'Or et d'autres quartiers parisiens devait se terminer fin 98, mais sera prolongé d'un an), il a semblé aux associations membres de la Coordination Goutte d'Or qu'il serait bon de recommencer le même travail de "Bilan et Perspectives".

Parce qu'il est important de se rendre compte du chemin parcouru, de ce qui a marché et de ce qui n'a pas répondu aux attentes, des blocages, et des nouvelles difficultés apparues. Ce travail de réflexion sur l'état des lieux dans le quartier permettra de mieux définir les perspectives des années futures et d'alimenter la réflexion des partenaires concernés (Ministère de la Ville, Ville de Paris, Préfecture, FAS, Conseil Régional,...) sur la suite de la politique de la Ville à mettre en place sur Paris et dans notre quartier.

Pour cela, cinq thèmes ont été définis :

- Urbanisme et cadre de vie
- Enfance et Jeunesse : scolarité et loisirs
- Insertion sociale et professionnelle
- Cohésion sociale et "climat" du quartier
- Démocratie locale et participation des habitants.

Sur chacun de ces thèmes, il nous faudra voir le chemin parcouru depuis 1990 et définir des perspectives d'action qui permettront d'aller plus loin dans les années à venir.

Tous les habitants qui le souhaitent seront invités à participer à ces journées d'étude associatives qui auront lieu en 4 temps (calendrier sous réserves) :

- le jeudi 10 décembre - vers 19 h - Introduction des Journées d'étude et 1<sup>er</sup> thème : Urbanisme et cadre de vie
- Samedi 12 décembre (toute la journée) - 3 thèmes : Enfance et Jeunesse, Insertion sociale et professionnelle, Cohésion sociale et climat du quartier.
- Mardi 15 décembre (vers 19 heures) - Démocratie locale et participation des habitants.
- Dernier temps à une date à préciser : compte-rendu de tout ce travail devant les élus et débat public avec eux.



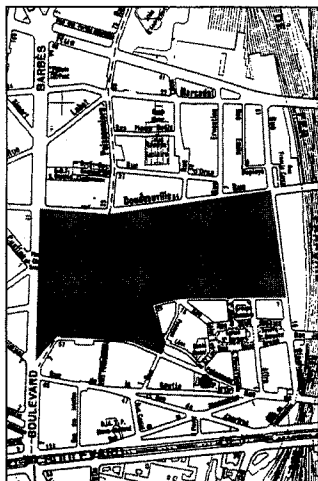
Alain Juppé, Hervé Mécheri et René Béguet lors de la séance finale des Journées d'étude de 1990 à l'ancienne Salle St Bruno

Ces Journées d'étude (qui se passeront sans doute à la Salle St Bruno) devraient être un temps fort de la vie de notre quartier et permettre à tous ceux qui le souhaitent de faire entendre leur voix.

De plus amples informations seront communiquées par la suite, mais vous pouvez déjà nous contacter si vous souhaitez être informé rapidement.

# «Château-Rouge» après l'enquête publique

Le Conseil de Paris accepte la réserve du Commissaire-Enquêteur sur le nombre de grands logements. Le Préfet devrait signer bientôt l'arrêté de D.U.P.



C'est durant le mois d'août dernier que Monsieur Jean-Pierre Meillant (le Commissaire-Enquêteur désigné par la Préfecture de Paris pour l'Enquête d'Utilité Publique préalable au lancement de l'opération d'aménagement du secteur "Château-Rouge") a rendu son rapport.

Cette enquête publique, qui a eu lieu du 8 juin au 3 juillet, n'a pas connu un grand succès populaire, puisque seules 19 personnes ont souhaité rencontrer le Commissaire-Enquêteur qui a aussi reçu 5 lettres ou documents, la plupart adressés par les personnes rencontrées.

On peut vraisemblablement imputer cette faible mobilisation au fait qu'il n'y avait guère de contestation sur la liste des immeubles prévus à l'expropriation (connus depuis longtemps, et pour certains déjà préemptés en grande partie) et que des engagements de relogement clairs avaient déjà été annoncés lors de réunions publiques organisées par la Mairie de Paris.

Pour sa part, l'association Paris-Goutte d'Or a rencontré par 3 fois le Commissaire-Enquêteur et lui a remis un argumentaire de 12 pages précisant nos positions (cf. les conclusions de ce document ci-dessous). Cette intervention a donné ses fruits, puisque dans ses conclusions, le Commissaire-

Enquêteur reprend la plupart de nos remarques.

L'avis final du Commissaire-enquêteur se compose d'une réserve et de 5 recommandations, l'une d'entre elles étant fortement soulignée.

Précisons qu'une réserve exprimée par un Commissaire-Enquêteur est contraignante pour la Ville (sauf recours long et peu sûr), ce qui n'est pas le cas des recommandations que la Ville peut suivre ou ne pas suivre.

## La réserve : 50 % de grands logements et non 30 %

On se souvient que pour des raisons peu compréhensibles, et pour répondre à des préoccupations exprimées par certains habitants, la Ville avait décidé de déroger à la règle traditionnelle qu'elle applique lors d'opérations de rénovation. Au lieu de prévoir 50 % de grands logements (c'est-à-dire des F4 et plus), elle avait fixé ce pourcentage à 30 %.

Le Commissaire-Enquêteur, reprenant notre argumentation et rejoignant ainsi le vœu émis par le Conseil d'Arrondissement du 18<sup>ème</sup>, rejette ce projet de la Ville et demande que la proportion de logements de 4 pièces et plus dans les immeubles à reconstruire ne descende pas en dessous de 50%, ce qui est - dit-il - "indispensable pour contribuer à rééquilibrer le parc de logements de ce secteur, et aidera à réduire la suroccupation des logements". A l'intérieur du rapport, il développe une argumentation très claire.

## La recommandation "forte" : expropriation des 6 Léon, 19 et 30 Affre

Ces 3 immeubles étaient devenus les "laissés pour compte" de l'opération. Tous trois ont été frappés d'une interdiction immédiate d'habiter, ce qui les menait à l'impasse : ni réhabilitation, ni vente possibles.

En recommandant fortement qu'une procédure d'expropriation soit lancée sur ces 3 immeubles, le Commissaire-Enquêteur ouvre la voie à des solutions, notamment pour les copropriétaires occupants du 19 rue Affre (le 30 rue Affre a été évacué pour péril et ses habitants relogés ; quant au 6 rue Léon, il n'y reste que quelques occupants en titre, le reste de l'immeuble servant de lieu de prostitution).

### Récapitulation des remarques de "PARIS-GOUTTE D'OR" :

#### 1. Engagements de relogement

Nous demandons que le droit au relogement sur place ou au retour dans le quartier soit affirmé.

#### 2. Programmes sur les parcelles à exproprier

Nous demandons qu'on en revienne à la proportion de 50 % de grands logements (parmi les P.L.A.) et que le rapport P.L.A./P.L.I. soit affiné en fonction des besoins en relogement.

#### 3. Immeubles à exproprier

Sur la liste proposée pas de remarques.

Par contre, cela ne nous semble pas à la hauteur des enjeux. Nous demandons donc qu'un certain nombre d'autres immeubles soient ajoutés à la liste des expropriations :

- les 3 immeubles "oubliés" interdits à l'habitation : 19 rue Affre, 6 rue Léon et 30 rue Affre

- des immeubles intégrés à l'OPAH ciblée : 56 rue Polonceau, 5 rue Richomme, 44 rue Polonceau, Bâtiments B et C du 22 rue Myrha, Bâtiment B du 50 rue Polonceau, 46 et 48 rue Myrha.

#### 4. Equipements publics

Réinstallation de l'association d'artistes "Le 54" dans des locaux en rez-de-chaussée d'immeuble.

## La recommandation sur un certain nombre d'immeubles de l'OPAH ciblée

Dans son rapport, le Commissaire-Enquêteur précise que l'expropriation de plusieurs des immeubles inclus dans l'OPAH ciblée est très probablement inévitable si on souhaite que leur situation soit résolue compte-tenu des difficultés inhérentes aux copropriétés concernées ou de l'inertie du propriétaire unique. Il demande que la Ville mène rapidement les études complémentaires qui lui paraissent utiles et inclut des immeubles de cette liste dans la procédure d'expropriation complémentaire.

Les 3 autres recommandations n'ont pas beaucoup de sens puisqu'il a toujours été prévu de construire du P.L.A. et du P.L.I. rue Laghouat et que les engagements de relogement (semblables à ceux du secteur sud de la Goutte d'Or) ont déjà été publiquement pris... Quant à la recommandation sur les rez-de-chaussées, elle ressemble à un vœu pieux quand on sait les difficultés rencontrées pour installer certains types de commerce dans le secteur.

La Ville de Paris n'a pas tardé à réagir à ces conclusions. Un projet de délibération qui devrait passer ces jours-ci au conseil de Paris propose de satisfaire la réserve du Commissaire-Enquêteur, et donc de prévoir 50% de grands logements. Cette décision modifie bien sûr le nombre total de logements qui sera réalisé : il passera de 256 à environ 225. Elle précise aussi qu'une procédure complémentaire de déclaration d'utilité publique sera lancée afin d'exproprier les 3 immeubles du 19 et 30 rue Affre et du 6 rue Léon : les copropriétaires de ces immeubles pourront donc très vite vendre leur bien à l'amiable à la Ville.

Reste l'autre recommandation importante sur les immeubles bénéficiant actuellement de l'OPAH ciblée. Sur la trentaine d'immeubles concernés, certains n'ont rien entrepris alors que l'on est déjà à mi-parcours... Peut-être est-il trop tôt pour mettre en œuvre cette recommandation ? En tout cas, ce sera l'enjeu principal des années à venir. Car comme l'explique le Commissaire-Enquêteur dans son

## AVIS du COMMISSAIRE- ENQUÊTEUR

Ayant examiné le dossier, visité les lieux et discuté du projet avec les services de la préfecture et de la ville, les observations présentées lors de l'enquête ayant été analysées ci-dessus, **le commissaire-enquêteur donne avis favorable** à l'opération mise à l'enquête, assorti de la **réserve** et des **recommandations** ci-dessous.

**La réserve** porte sur la proportion de logements de 4 pièces et plus dans les immeubles à reconstruire. Cette proportion ne devra pas descendre en dessous de 50%, contrairement à ce qui est envisagé dans le dossier présenté par la ville. Elle est indispensable pour contribuer à rééquilibrer le parc de logements de ce secteur, et aidera à réduire la suroccupation des logements.

**Les recommandations** sont les suivantes :

- Les bâtiments à reconstruire rue Laghouat devront comporter non seulement des P.L.I., mais aussi des P.L.A. pour maintenir une mixité de cette zone.

- Dans les rez-de-chaussées devront pouvoir être installés, non seulement des activités, comme prévu dans le dossier de la ville, mais aussi des services aux habitants et des commerces non alimentaires.

- Compte-tenu de la population concernée et de l'emplacement de la zone à traiter, il conviendra que le relogement se fasse, préférentiellement et dans toute la mesure du possible, dans la moitié est du 18<sup>ème</sup> et, si besoin, dans la moitié ouest du 19<sup>ème</sup>.

Par ailleurs, le Commissaire-enquêteur **recommande fortement** qu'une procédure d'expropriation soit lancée pour les immeubles 6 rue Léon, 19 et 30 rue Affre. La situation de ces immeubles, de leurs propriétaires et de leurs occupants ne semble pas pouvoir être résolue autrement.

Il **recommande** aussi que la situation de certains immeubles inclus dans l'OPAH ciblée, mais qui semblent aussi ne pouvoir être remis en état par leurs propriétaires, soit réexaminée, pour déboucher, le cas échéant, sur une acquisition suivie soit d'une démolition, soit d'une réhabilitation. Il s'agit des 46-48 rue Myrha, 56, 44, 50 rue Polonceau, 5 rue Richomme, 22 rue Myrha.

Le 5 août 1998

Jean-Pierre Maillant

Commissaire-Enquêteur

rapport, il ne peut imposer l'expropriation d'immeubles qui ne figurent pas à ce titre dans le dossier d'enquête. Mais l'utilité publique de l'opération vient de la nécessité de réhabiliter ce quartier. On peut se demander si elle serait réellement atteinte en laissant de côté certains immeubles dont l'état contribue fortement à la mauvaise qualité actuelle du quartier.

L'opération est donc maintenant lancée : les premières constructions sortent de terre rue Myrha et rue Richomme. Il ne reste plus que la signature par le Préfet de l'Arrêté de

Déclaration d'Utilité Publique, qui permettra les expropriations, ce qui ne saurait tarder.

Espérons que les réponses apportées seront vraiment à la hauteur de l'enjeu : requalifier le secteur Château-Rouge et faire disparaître toute l'insalubrité.

# État d'avancement des chantiers

Durant ces six derniers mois, le paysage immobilier a subi de nombreuses transformations et les premiers chantiers ont démarré dans le secteur «Château-Rouge». Voici comment se présente la situation au 10 octobre 98...



## Démolitions

L'immeuble du 82 Bd de la Chapelle, à l'emplacement duquel devrait être édifié l'équipement musical Fleury a enfin été rasé vers la fin du mois d'avril.

La démolition de deux pâtés d'immeubles devrait être entreprise d'ici la fin de l'année, ou au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 99, lorsque les derniers occupants auront été relogés : il s'agit d'une part des 21 à 27 rue de la Goutte d'Or et 22 à 28 rue de Chartres et du 3 à 7 rue de la Goutte d'Or et 4 à 8 rue de la Charbonnière.

Dans le secteur «Château-Rouge», la démolition de l'immeuble sis 31 rue des Gardes et 45 rue Myrha vient de s'achever ; elle devrait en principe être suivie prochainement par celle de l'immeuble voisin du 32 rue des Gardes, une fois les derniers relogements faits.

A noter enfin, dans le secteur «Emile-Duployé», la démolition dans le courant de l'été de l'immeuble sis 14 rue Emile-Duployé, aussitôt après l'évacuation des occupants considérés «sans droits ni titres» par la Ville.

## Constructions

Les premiers occupants devraient emménager très prochainement dans les 3 immeubles suivants dont les travaux sont terminés :

- 8 rue de Chartres (7 logements),
- 24-30 rue Polonceau/15-17 rue des Gardes (31 logements),
- 23-25 rue de la Charbonnière/86 Bd de la Chapelle (12 logements).

L'ensemble mixte (école polyvalente, parking public et habitations) situé 51 rue de la Goutte d'Or et 104-106 Bd de la Chapelle, est en voie d'achèvement ; ce sont donc 38 logements supplémentaires qui devraient être mis en location vers la fin de l'année.

Trois nouveaux chantiers de construction ont démarré depuis le mois d'avril dernier, et sont déjà bien avancés :



- 52 rue de la Goutte d'Or : les travaux de gros-œuvre du bâtiment de six étages seront bientôt achevés,

- 61 rue de la Goutte d'Or : la construction des ateliers d'artiste donnant sur la Place de l'Assommoir est en cours ; elle sera suivie de celle du bâtiment sur rue qui comprendra 6 étages,

- 1 à 5 rue des Islettes et 116-118 Bd de la Chapelle : le 2<sup>ème</sup> étage est actuellement en cours de construction dans l'ensemble des bâtiments qui comprendront de 4 à 6 étages suivant leur situation.

Dans le secteur «Château-Rouge», trois opérations ont été lancées début août :

- 7 rue Léon et 34 rue Myrha : un immeuble de 3 étages, comprenant 9 logements et une boutique va prochainement "sortir de terre",

- 2 à 6 rue Richomme : un immeuble de 4 étages comprenant 14 logements et 25 parkings,

- 8 et 10 rue Richomme : un immeuble de 4 étages comprenant 13 logements et 19 parkings. La construction des murs périphériques de ces deux immeubles ainsi que les travaux de terrassement sont actuellement bien avancés.

Ci-dessous :

le 51 rue de la Goutte d'Or avec sa façade reconstruite à l'identique et l'école polyvalente en RDC.

En haut et à droite :

le 104/106 Bd de la Chapelle





actuellement en cours de construction.

## Equipements

A la station de métro Barbès-Rochechouart, les travaux d'aménagement de l'espace sous viaduc et d'amélioration des accès se poursuivent et devraient s'achever, selon le planning officiel, à la fin de l'an 2000. Les fondations des futurs escaliers mécaniques et ascenseurs d'accès aux quais de la ligne 2 (ligne aérienne) sont

des Gardes.

Les immeubles sis 19 rue des Gardes, 3 rue Erckmann Chatrian et 2 rue Saint-Luc ont été récemment ravalés.

Le trottoir pair de la partie inférieure de la rue de Chartres a été sécurisé par la pose de potelets métalliques.

Jehan Mignot



Ci-dessus : le chantier rue Richomme

A gauche : l'immeuble du 86 Bd de la Chapelle à côté de la Bibliothèque

## Embellissement du quartier et voirie

La Ville va prochainement remplacer un arbre mort planté il y a quelques années sur le trottoir impair de la rue

# De quelques décisions récentes...

## Bâtiment B2 du 48 Goutte d'Or

La décision a enfin été prise : la Ville va acheter les lots du bâtiment B2 du 48 rue de la Goutte d'Or (cf. notre dernier numéro). Rien n'a encore été tranché pour le devenir de cette parcelle (démolition sans reconstruction ou réhabilitation ?), mais ce qui est sûr, c'est que la Ville a pris la décision d'intervenir. Cela nous fut annoncé lors d'une rencontre avec le Directeur du Logement et de l'Habitat (D.L.H.). Encore faut-il que la Direction compétente pour procéder à l'achat (la Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction - DAUC) soit officiellement informée de cette décision. Cela devrait permettre aux familles qui vivent dans ces logements de plus en plus insalubres d'être relogées.

## Hôtel du 29 Polonceau

Là aussi, le dossier a avancé. On se souvient qu'il s'agit d'un hôtel très mal entretenu et dont certaines chambres servent à la prostitution.

Les murs appartiennent à la Ville, mais c'est un commerçant privé qui le gère. Les familles paient très cher pour des chambres de 12 m<sup>2</sup>, l'électricité leur parvenant suivant l'humeur du gérant.

Celui-ci doit très prochainement être évincé. La Ville prendra possession alors de l'hôtel, et le fermera après avoir relogé les familles qui y vivent depuis longtemps. Il devrait être réhabilité par la suite.

## Hôtel du 28 Poulet

Il s'agit d'une situation à peu près identique à la précédente. Là aussi, les familles qui étaient présentes depuis au moins le 25 juin 96 pourront être relogées (application des engagements de relogement pour le secteur "Château-Rouge").

Les familles concernées peuvent déjà prendre contact avec la SEMAVIP qui est chargée de leur relogement (permanence le mercredi après-midi dans les locaux du PACTE - 25 rue Stephenson).

C'est l'OPAC qui réhabilitera cet hôtel.

## Derniers relogements Goutte d'Or sud

Il ne reste plus qu'une vingtaine de résidents de l'hôtel sis 4 rue de la Charbonnière à reloger, et 2 ou 3 autres résidents du 8 rue de la Charbonnière, et les relogements nécessaires à l'opération d'aménagement du secteur sud de la Goutte d'Or seront terminés.

Encore un petit effort pour l'OPAC qui aura ainsi accompli sa mission.

## L'architecte coordinateur de Château-Rouge nommé

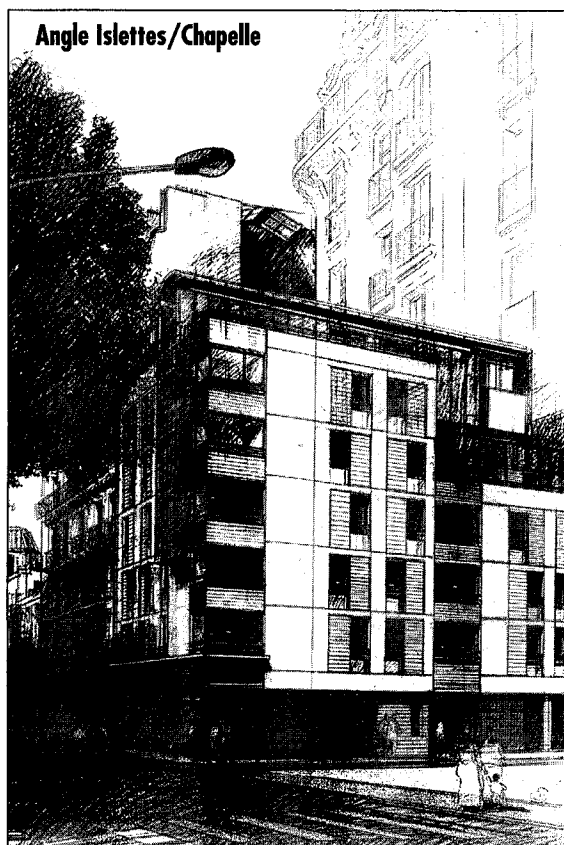
C'est l'atelier d'architecture et d'urbanisme Treuttel, Garcias et Treuttel qui a remporté le concours et qui sera l'architecte conseil coordinateur de l'opération d'aménagement "Château-Rouge". Bertrand Lemoine, qui avait travaillé jusqu'alors pour la SEMAVIP n'a finalement pas été retenu.

De nouveaux interlocuteurs à découvrir.

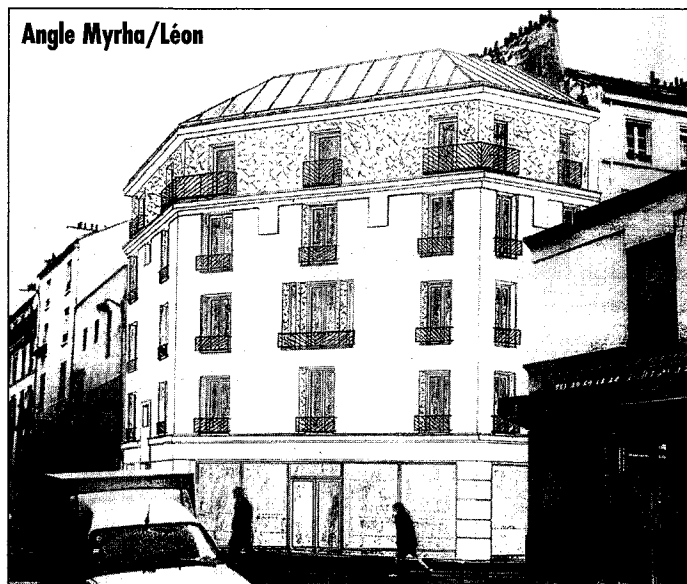
# Projets architecturaux

Projets présentés les 27 avril et 9 juin dernier à la salle St Bruno en présence de représentants de l'OPAC, de la SEMAVIP et des architectes concepteurs.

## • en cours de construction



Angle Islettes/Chapelle



Angle Myrha/Léon

### 7 rue Léon - 34 rue Myrha - Architecte : M. Tougeron

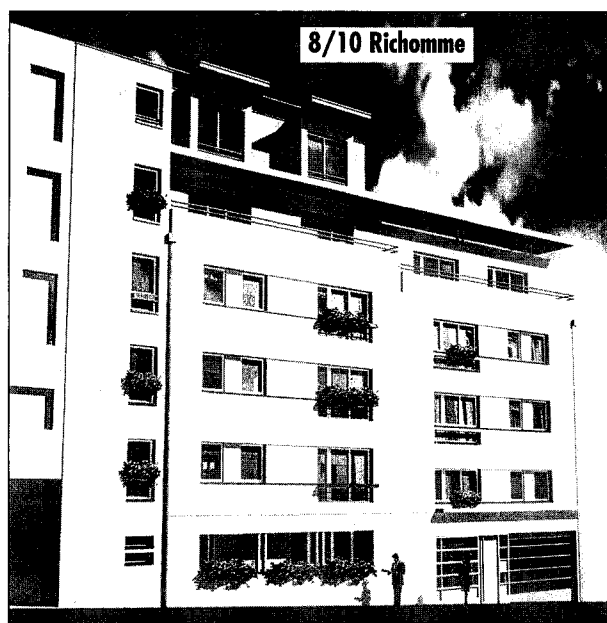
Un profil modeste par son aspect intégré au quartier (combles à toiture zinc) et par son gabarit (R+4 comprenant 4 F1, 2 F2, 1 F3 et 2 F4 + caves et commerce au RDC).

### 1 à 5 Islettes - 116 - 118 Chapelle - Architecte : M. Arène

De conception moderne, cet immeuble se caractérise par un aspect anguleux où domine le verre et le métal (volets en aluminium et couverture zinguée). 26 logements + caves (5 F1, 1 F2, 9 F3, 1 F5 et 1 F6), 4 parkings et 220 m<sup>2</sup> commerciaux.

### 2 à 6 Richomme - Architecte : M. Monnot (Canal 3)

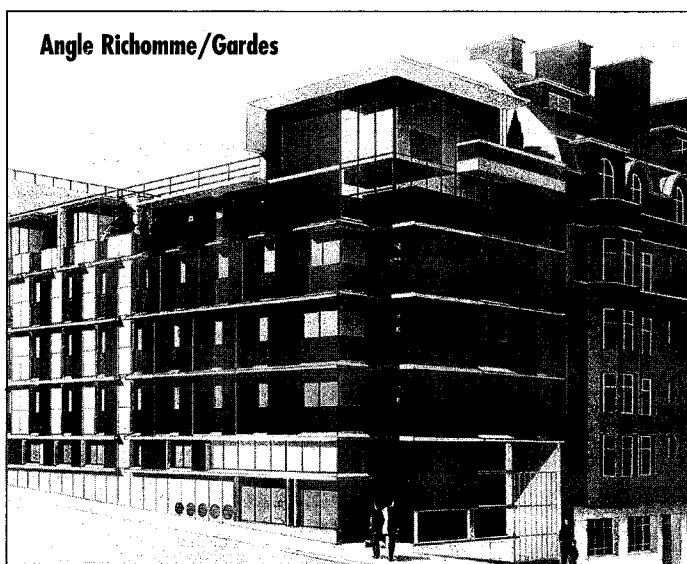
Situé à l'angle de la rue des Gardes et de la rue Richomme, il sera de R+4, R+5 ou R+6 (suivant l'endroit) avec 14 logements + caves (1 F1, 4 F3, 8 F4 et 1 F5 duplex) et 25 parkings. De lignes moderne mais utilisant des matériaux faisant écho aux immeubles mitoyens (brique et enduit mat).



8/10 Richomme

### 8/10 Richomme - Architecte : M. Deschamps

Cet immeuble comportera 13 logements (4 F2, 4 F3, 3 F4 et 2 F6) et 18 places de stationnement.



Angle Richomme/Gardes



## • démarrage en 1999

21 à 27 Goutte d'Or



21-27 Goutte d'Or/20-28 Chartres (cf. ci-dessus)

Architecte : M. Marinesco

Comportant 4 étages sur la rue de Chartres et 6 sur la rue de la Goutte d'Or, cet immeuble de 35 logements PLA + caves (1 F1, 8 F2, 14 F3, 11 F4 et 1 F5), 300 m<sup>2</sup> de commerce et 23 parkings comportera un espace vert inaccessible dans la cour centrale qui sera visible depuis la rue de Chartres. La différence de niveaux entre les deux rues devrait largement ensoleiller la cour intérieure.

20 à 28 Chartres

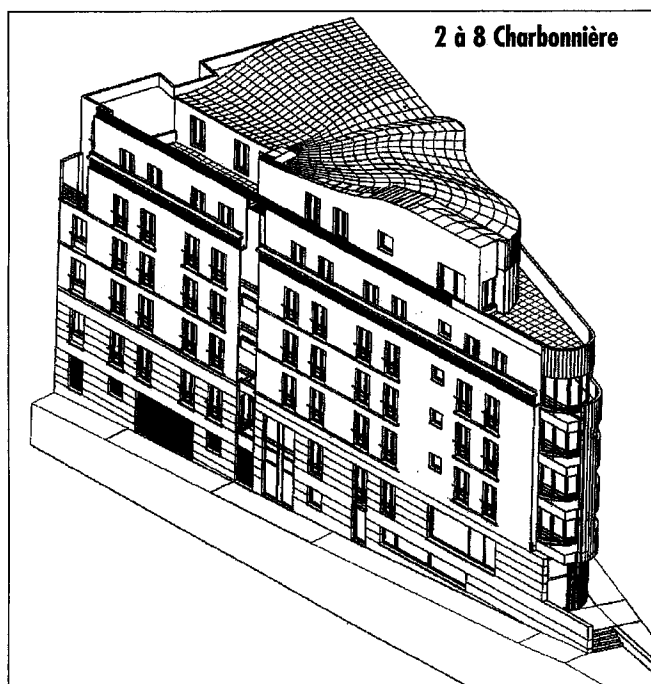


1-7 Goutte d'Or/2-8 Charbonnière (cf. ci-dessous)

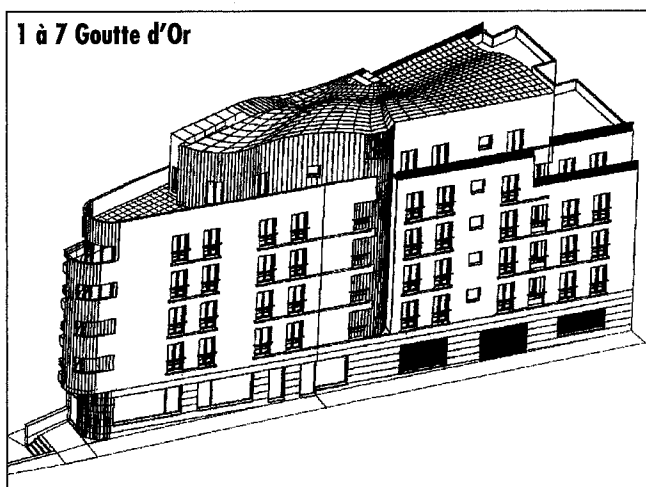
Architecte : M. Manolesco

Cet immeuble de 19 logements PLA + caves (1 F1, 4 F2, 5 F3, 8 F4 et 1 F5), 2 commerces et 15 parkings sera construit à la pointe Charbonnière/Goutte d'Or. La déclivité du terrain fait que le RDC donnant côté Goutte d'Or correspondra au 1er étage côté Charbonnière et que l'on trouvera ainsi respectivement 5 et 6 niveaux de chaque côté. Le traitement architectural de l'immeuble, assez classique sur rue, est nettement plus moderne en ce qui concerne la pointe - en arrondi, avec balcon - et le dernier étage en terrasse.

2 à 8 Charbonnière



1 à 7 Goutte d'Or

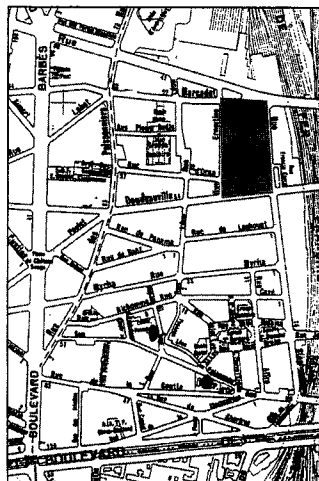


29 rue Poulet - Architecte : M. Carril

Cette parcelle très étroite permettra de faire 4 studettes par étage, 3 studios de 24 et 27 m<sup>2</sup> et un commerce en RDC. Le chauffage y sera électrique et individuel : l'occasion pour EDF de tester son nouveau label "Vivrelec" (isolation thermique renforcée, coût annoncé équivalent à celui du chauffage au gaz, suivi des consommations, etc..).

# Feu vert pour «Émile-Duployé»

Le Conseil de Paris donne son accord et salue la concertation...



**A**vant-dernière étape avant le lancement de l'opération d'aménagement du secteur «Émile-Duployé» : le Conseil de Paris du 5 octobre dernier a pris acte du bilan de la concertation et autorisé le Maire de Paris à lancer la procédure tendant à faire déclarer d'utilité publique cette opération d'aménagement.

## Modifications apportées au projet initial

Suite à la concertation et à l'avancée des études, on note un certain nombre de modifications par rapport au projet initial (cf. PGO n° 41) :

- le 17 rue Emile-Duployé sera intégré à la liste des immeubles à démolir, compte-tenu de l'état de sa structure,
- le 10 rue Ernestine devrait être réhabilité (et non détruit),
- 8 boxes de parking seront expropriés au 40 rue Doudeauville (au lieu de 12),
- la copropriété du 36 rue Doudeauville sera séparée en deux (avec sans doute démolition du bâtiment RDC à gauche sur cour et réhabilitation lourde du bâtiment en fond de cour),
- les logements construits (122) ou réhabilités (23) seront du P.L.A. (logement social) à 70% et du P.L.I. (logement intermédiaire) à 30 %,
- l'école comportera 10 classes (et non 8) dont 7 maternelles et 3 élémentaires et pour cela elle intégrera la parcelle du 18 rue Ernestine (prévue au début pour des logements),
- deux ateliers-logements d'artistes seront construits en rez-de-chaussée du côté impair de la rue Emile-Duployé,
- des locaux périscolaires seront créés en rez-de-chaussée pour offrir une salle de travail qui pourrait être gérée par une association.

## Le passage sous voûte

Quant au passage sous voûte, qui devrait être créé sous l'immeuble du 6 rue Ernestine (permettant de relier la rue Emile-Duployé à la rue Ernestine), il est maintenu - malgré les réticences exprimées par certains - mais il est précisé : *En considération des inquiétudes exprimées à l'encontre de ce passage, plusieurs alternatives de*

*configuration ont été examinées incluant la possibilité de fermeture par des grilles si, à l'usage, le besoin s'en faisait sentir.*

Il y aura trois surfaces commerciales : au 13/15 Emile-Duployé (100 m<sup>2</sup> donnant sur la placette) et au 1 Marcadet/20 à 30 Emile-Duployé (50 et 60 m<sup>2</sup>). Quant aux P.L.I., ils seront localisés dans les immeubles neufs du 14/16 et du 4 à 10 Emile-Duployé et dans les immeubles réhabilités du 1 Marcadet et du 10 Ernestine.

## Calendrier de l'opération

Le phasage de l'opération est le suivant :

- 1999/2001 : 14/16 Emile-Duployé + école livrée à la rentrée 2002 (18 à 24 Ernestine et 27 à 29 Emile-Duployé),
- 2000/2002 : 4 à 10 et 13 à 23 Emile-Duployé et 10 Ernestine,
- 2001/2003 : 1 Marcadet, 20 à 30 Emile-Duployé et 6 Ernestine.

Le coût total de l'opération est de 238,30 Millions de Francs.

Reste à régler un problème délicat : la réinstallation provisoire de l'école actuelle sise rue Ernestine, le temps des travaux de construction de l'école définitive. La Mairie du 18ème penche pour une installation provisoire rue Pierre-Budin, ce qui aurait l'avantage de rester dans le même secteur.

## Un regret : le pavillon du 38 rue Doudeauville

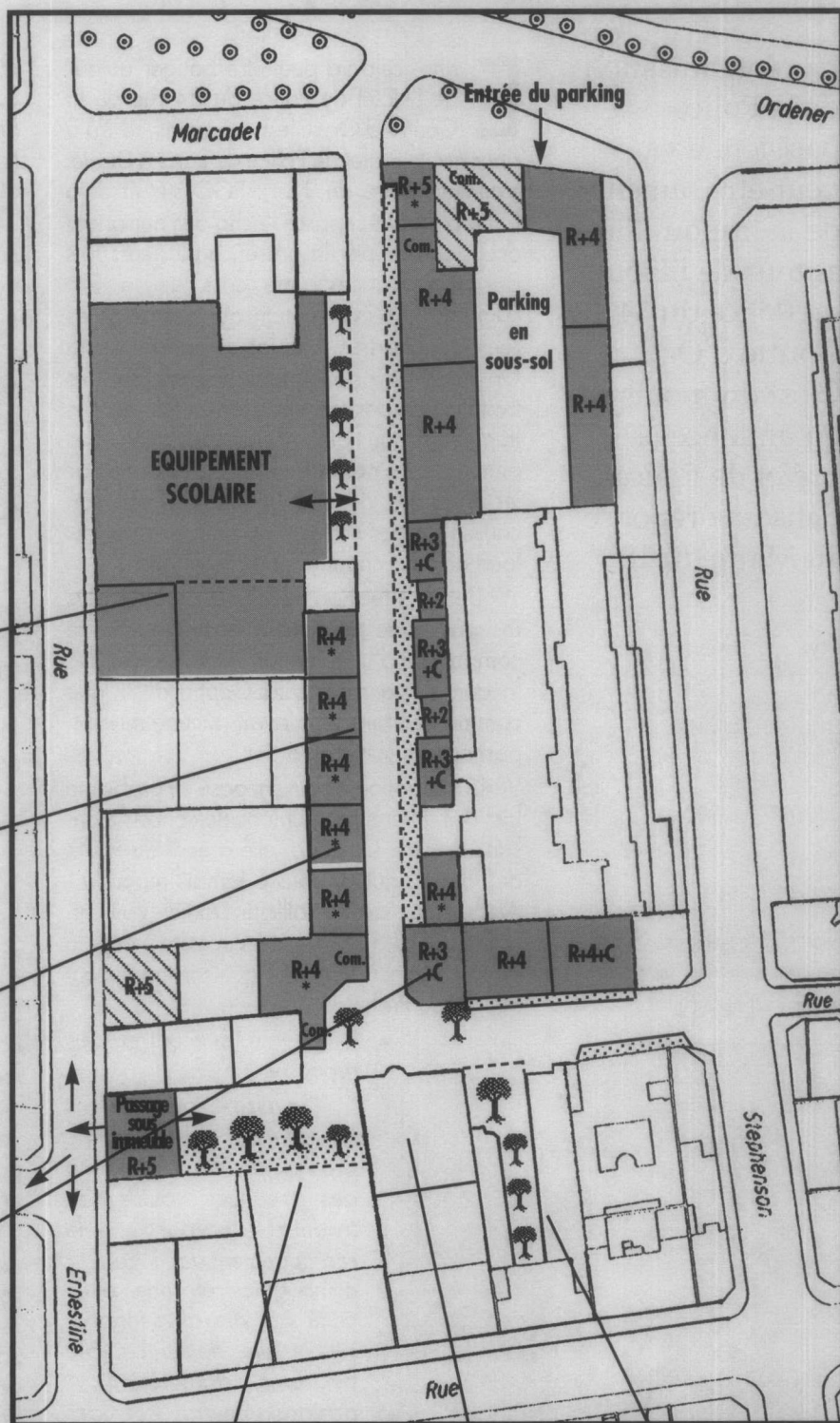
Une seule ombre au tableau : le devenir du pavillon en fond de cour du 38 rue Doudeauville : bâtiment vide et acheté par la Ville 8 Millions de Francs. Aujourd'hui, la Ville décide de le revendre... ce sera certainement à perte. On aurait pu y mettre un équipement public pour ce secteur : crèche, halte-garderie, locaux associatifs... ou pourquoi pas une annexe de la Mairie d'arrondissement...

Malgré ce dernier point, saluons la méthode de travail qui a permis, grâce à la concertation avec les associations ("Vivre à Château-Rouge", "Secteur Doudeauville" et PGO, ainsi que des représentants des copropriétés voisines), d'améliorer sensiblement le projet initial, ce qui a d'ailleurs été noté par les 2 élus du 18ème qui sont intervenus dans ce débat au Conseil de Paris, à savoir Claudine Bouygues (PS) et Claude Lambert (RPR).

# Secteur "ÉMILE-DUPLOYÉ" :

## l'état du projet de Jean-Paul Deschamps après concertation

-  Immeubles neufs
- R+4+C** Rez-de-chaussée + 4 étages + combles
- R+5 \*** La \* signifie que l'immeuble a un étage de moins le long de la rue.
-  Immeuble réhabilité
-  Jardins privatifs devant les immeubles
-  Arbres et autres plantations
- Com.** Emplacement pour un commerce



Extension de l'école à 10 classes sur la parcelle du 18 rue Ernestine

Création de 2 ateliers-logements d'artistes dans les rez-de-chaussée de deux de ces bâtiments (15 au 23 Emile-Duployé)

Intégration de l'hôtel du 17 rue Emile-Duployé dans les démolitions

La façade du 8 rue Emile-Duployé sera soit maintenue soit reconstruite à l'identique

Expropriation de 8 boîtes du 40 Doudeauville

Séparation de la co-propriété du 36 Doudeauville en deux (bâtiment sur rue et cour)

Pavillon du 38 Doudeauville propriété de la Ville qu'elle souhaite revendre



Ci-contre, le 14 rue Emile-Duployé deux jours après son évacuation par les forces de police. La démolition a commencé aussitôt. Aujourd'hui cet immeuble n'existe plus. Quant aux familles ("sans droits ni titres"), elles ont été conduites dans des hôtels. Seules certaines d'entre elle ont eu des propositions de relogement.

# Plus de cars de police sur les trottoirs ?

La réorganisation de la Police parisienne va peut-être ramener de la tranquillité autour de l'Hôtel de Police du 34 Goutte d'Or... C'est du moins ce qu'annonce le Préfet de Police dans une réponse au Maire du 18<sup>ème</sup>...

Enfin, cela va peut-être bouger autour de l'Hôtel de Police du 34 rue de la Goutte d'Or. C'est du moins ce qu'a annoncé le Préfet de Police de Paris à Daniel Vaillant, maire du 18<sup>ème</sup>. PGO s'était déjà fait à plusieurs reprises l'écho des nuisances occasionnées par la présence plusieurs fois par jour de ces gros cars de la 2<sup>ème</sup> compagnie d'intervention qui obstruent les rues de Chartres, Caplat et parfois de la Goutte d'Or, stationnant souvent sur les trottoirs et par là bloquant l'entrée des immeubles ou gênant la circulation des piétons. Sans parler du bruit occasionné par les 8 portes de chaque car, la pollution causée par les moteurs qu'on laisse parfois tourner pour chauffer le véhicule, etc...

Cette situation était d'autant plus insupportable pour les riverains que cette compagnie d'intervention ne se servait des locaux de la rue de la Goutte d'Or que comme vestiaire, et n'avait aucune mission particulière sur le quartier.

L'association a souvent posé ce problème lors des différentes réunions de concertation, sans résultat. Du coup, elle a écrit au Préfet de Police... qui ne nous a jamais répondu ! Alors, nous avons sollicité Daniel Vaillant, maire du 18<sup>ème</sup> et Daniel Marcovitch, député de la circonscription afin qu'ils interviennent auprès du Préfet de Police.

De fait, eux ont eu des réponses :

*"La mise en œuvre, dans le courant de l'année prochaine, de la réforme des services actifs se traduira par le regroupement des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> compagnies en une seule unité qui devrait s'installer sur le site de la caserne Bessières, dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement, dès l'achèvement des travaux d'aménagement.*

*Dans l'attente de ce transfert, j'ai demandé au Directeur de la sécurité publique de donner des consignes au commandant de la 2<sup>ème</sup> compagnie afin que le stationnement des véhicules, rue de Chartres, reste strictement limité au temps nécessaire à l'embarquement et au débarquement des effectifs*

*et du matériel. Il a été également demandé aux fonctionnaires concernés d'éviter les bruits que provoquent les moteurs qui tournent inutilement, les portières claquées ou les conversations sur la voie publique.*

*Je souhaite que ces mesures soient de nature à répondre aux attentes légitimes des riverains de ce secteur."*

(Lettre du Préfet de Police au Maire du 18<sup>ème</sup> en date du 5/10)

Cette réponse appelle plusieurs commentaires. D'abord, il est positif de voir le Préfet de Police reconnaître qu'il s'agit pour les riverains d'attentes légitimes. Ceux-ci devront encore patienter quelques mois pour que la situation change, mais l'espoir est là.

Cependant, une interrogation subsiste : la nature ayant horreur du vide, compte-tenu du fait que non seulement la 2<sup>ème</sup> compagnie d'intervention devrait ne plus utiliser cet Hôtel de Police, mais que ce sera aussi le cas de la 2<sup>ème</sup> Division de Police Judiciaire (qui fusionnera avec une autre et devrait aussi s'installer ailleurs), qui va venir occuper cet Hôtel de Police, et dans quelles conditions pour les riverains.

Suggérons d'ores et déjà une solution que les Services de Police pourraient facilement mettre en œuvre : juste en face du Commissariat (avec entrée Bd de la Chapelle), l'OPAC construit un parking public de 260 places. La Préfecture de Police pourrait dès maintenant négocier la location d'un certain nombre de places, ce qui permettrait aux fonctionnaires de police venant avec leur voiture personnelle de la garer sans problème, et contribuerait ainsi à une "meilleure respiration" du quartier.

Une fois ce problème du stationnement des cars de police résolu, restera aussi à régler un nouveau problème apparu récemment : celui des départs et arrivées de cars pour le Maghreb organisés par deux agences de voyage installées dans les locaux commerciaux de l'OPAC au pied du passage Boris Vian et au 3 rue de la Charbonnière, dans des endroits où le stationnement est interdit.

Notre quartier, avec ses rues étroites en sens unique, n'a pas pour vocation de devenir un parking à cars. Espérons que des solutions adéquates pourront être trouvées après discussions entre les responsables de ces voyages, les services de police et l'OPAC. Cela pourrait être rue de Maubeuge, là où se font déjà des départs vers l'Allemagne.

Spectacle fréquent rue de Chartres : comment rentrer chez soi quand le car de police est sur le trottoir ?



## Fermeture annoncée du Centre Beaurepaire (Paris 10<sup>ème</sup>) : Un gâchis qui nous concerne !

Après 7 mois d'ouverture, ce Centre d'accueil et de soins pour usagers de drogues va devoir être "relocalisé", c'est-à-dire déménager. Un véritable gâchis qui aura des répercussions dans notre arrondissement...

Finale-ment, c'est l'intolérance qui l'a emporté ! Le Centre d'accueil, de soins et d'orientation pour usagers de drogues que l'association Charonne avait ouvert en avril 98 au 9 rue Beaurepaire (Paris 10<sup>ème</sup>, entre le canal St Martin et la République) doit "être relocalisé dans le 10<sup>ème</sup>" d'ici six mois. C'est ce qu'indique le protocole d'accord signé sous l'arbitrage d'un médiateur désigné par Bernard Kouchner (Ministre de la Santé) par l'association Charonne et la D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) d'une part, et l'association "République Canal St Martin" qui avait introduit une action en justice contre la présence de ce Centre à cet endroit.

Et pourtant, à Beaurepaire, selon l'association "Côté Quartier" (une association de riverains qui s'est formée pour appuyer le projet de lieu d'accueil), il n'y a pas eu l'ombre d'un incident aux abords du Centre. L'agitation que connaît le quartier provient seulement des prises de position des riverains, et en aucun cas des usagers ou des travailleurs sociaux, ni d'une aggravation du trafic (deal) dans le secteur.

Qui subira les conséquences de cette décision de fermeture ? D'abord les usagers de drogues, bien évidemment qui ont peu de lieux ouverts pour les accueillir... Mais cela porte aussi un coup sérieux à une politique intelligente, raisonnée, concertée et programmée de réduction des risques dans la Capitale et la Région Parisienne et fragilise un peu plus le 18<sup>ème</sup> arrondissement, et notamment le quartier de la Chapelle où existent plusieurs lieux d'accueil de jour ou de nuit.

Déjà, l'agitation soulevée par certains riverains de la rue Beaurepaire avait donné un coup fatal au projet d'ouverture d'un deuxième Sleep-In (lieu d'hébergement pour usagers de drogues) rue de Maubeuge (le premier Sleep-In fonctionnant déjà rue Pajol, dans le 18<sup>ème</sup>).



Cette reculade des pouvoirs publics nous pose sérieusement problème : il suffira maintenant que quelques habitants crient plus fort que d'autres pour que l'on développe une ségrégation sans failles à Paris<sup>(1)</sup>. Il y aurait les coins "à toxicomanes" (comme le 18<sup>ème</sup>), on l'on pourrait installer une concentration de lieux d'accueil (bien sûr, puisque c'est là que se passe le trafic), et les coins "propres" où l'on ne saurait voir l'ombre d'un toxico !

Est-ce cela l'avenir que l'on nous prépare ? Alors que toutes les expériences réalisées à l'étranger montrent que c'est en créant de multiples lieux d'accueil dispersés sur toute la superficie de la ville qu'on permet aux habitants de "vivre avec" les usagers de drogue. Car, il ne faut pas se leurrer : ceux-ci sont là et nous ne saurions accepter une politique d'exclusion qui les enfoncerait un peu plus dans la dérive... Il faut donc apprendre à vivre avec eux, même si bien sûr tous les efforts doivent être faits pour qu'ils puissent se sortir de la drogue et pour que le trafic soit sérieusement réprimé.

Créer de nombreux lieux bien répartis dans Paris : telle est la voie qui doit être prise (et que nous avons décidé de pousser avec d'autres associations d'habitants du 18<sup>ème</sup>), ce que la décision de fermeture de Beaurepaire - si elle est confirmée - risque d'empêcher pendant longtemps.

Disons le tout net : comme l'association "Côté Quartier", nous pensons que la discrétion des pouvoirs publics (D.D.A.S.S., Ministère de la Santé mais aussi Mairie de Paris) quant à leur volonté de voir le centre survivre à la vague de mécontentement est largement responsable de ce gâchis.

A quand une véritable politique de santé en France et à Paris sur la toxicomanie ???

(1) Cette attitude tend à se développer aussi sur d'autres points : n'a-t-on pas vu le Conseil du 2<sup>ème</sup> arrondissement refuser la création de H.L.M. (P.L.A.) dans son secteur sous prétexte qu'il n'y avait pas de besoins de ce genre dans son arrondissement ?

Ci-dessous :  
la "Boutique" du 9 rue Beaurepaire.  
Photo en haut et à droite :  
des riverains s'expriment.



# Les 10-15 ans du quartier ont fait l'objet d'une étude

## Être adolescent à la Goutte d'Or

Les associations ont mené l'enquête pendant plusieurs mois afin de mieux connaître les préoccupations des jeunes du quartier. Une étude qui appelle à la mobilisation de tous les parents.

Les "nouveaux barbares" : au printemps 1998, le magazine Marianne pose en ces termes le diagnostic d'une génération qui, dans les quartiers dits "sensibles", semble s'ancrer dans des conduites de déviance et de délinquance. Cette génération, ce sont les 10-15 ans, placés sous les feux de l'actualité depuis que les statistiques de la délinquance juvénile s'affolent. Depuis un ou deux ans, habitants, policiers, juges, enseignants, travailleurs sociaux s'interrogent sur le sens à donner à cette forme malheureuse de précocité, et surtout sur les moyens de l'enrayer. Ils soulignent chez ces jeunes de plus en plus jeunes une attitude de défiance accrue envers l'autorité, un détachement grandissant devant les règles de fonctionnement de la société. Les sociologues diagnostiquent une crise générale de l'autorité, qu'elle soit institutionnelle ou parentale, et la désespérance de jeunes abandonnés à eux-mêmes.

La Goutte d'Or ne pouvait échapper à ce questionnement. Depuis plusieurs mois, les 10-15 ans font parler d'eux, à des titres divers. Cela commence par de l'agressivité verbale, des injures ou des provocations : un crachat, une toute jeune fille qui vide l'encre de son stylo sur un policier. Les adultes - enseignants compris - ne sont plus épargnés, menacés dès lors qu'ils osent faire une remarque.

Et puis il y a les nuisances ou les véritables dégradations. Dans certains immeubles neufs de l'OPAC, il y a des

portes et des boîtes aux lettres cassées, des extincteurs vidés, des voitures vandalisées ou des soirées très bruyantes...

Quant à la réelle délinquance, elle n'épargne plus les moins de 15 ans. Les policiers de l'arrondissement recensent quelques cas - encore assez rares - de racket, de vols avec violence et de trafic de drogue. Dans le quartier comme ailleurs on s'inquiète de ces conduites inédites "qu'on n'aurait jamais vu il y a quelques années". Ce qui est devenu "la problématique des moins de 15 ans" appelle une réponse associative.

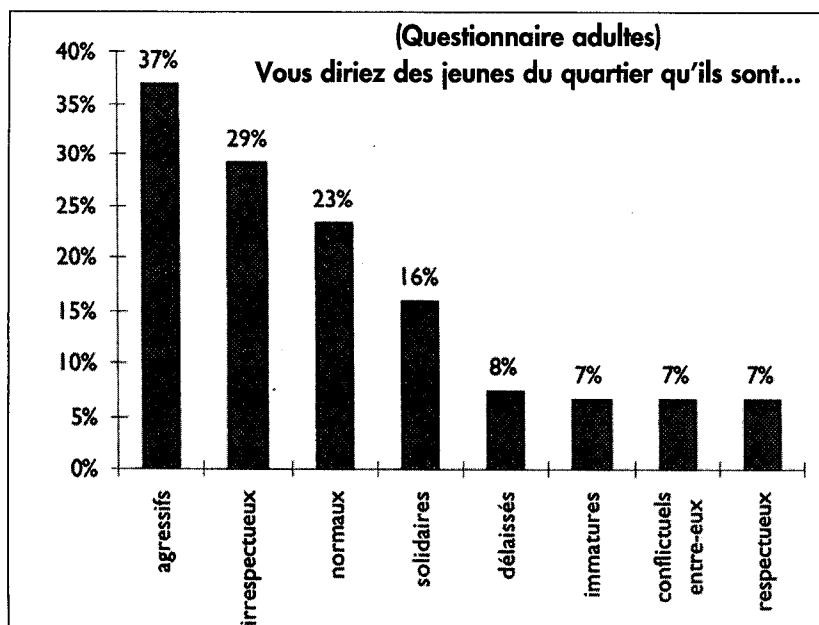
### nuancer les constats

Depuis 1997, un groupe de six d'entre-elles se réunit autour de ce thème, avec l'appui de l'Observatoire de la Vie Sociale de la Salle Saint-Bruno. Elles se posent beaucoup de questions et ont la volonté de ne pas se laisser guider par la rumeur publique et le constat mythique que "tout fout le camp". Elles mesurent vite le besoin de nuancer le tableau et de poser un regard plus fin sur cette tranche d'âge. Neuf mois seront nécessaires pour concevoir et mener une enquête permettant de dresser un diagnostic un peu plus précis sur les conditions de vie, les besoins et les attentes des 10-15 ans à la Goutte d'Or. Outre une vingtaine d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs locaux (responsables et animateurs de centres de loisirs, enseignants, représentants de l'OPAC, de la police, associations, commerçants...), plus de 200 questionnaires auprès de jeunes et adultes du quartier ont été passés, avec le soutien des volontaires de l'association Unis-Cité.

### une majorité "banale" et invisible

Les constats qui en ressortent remettent quelques idées en place et dessinent les contours d'une génération finalement assez "normale". Il en va des jeunes comme bien d'autres sujets à la Goutte d'Or : la minorité visible est inquiétante, la majorité invisible est plus banale. Revue des clichés battus en brèche :

- "les jeunes ne s'intéressent pas à l'école" : faux bien sûr comme en témoigne l'affluence dans les associations proposant du soutien scolaire. Les 10-15 ans et leurs parents investissent - voire surinvestissent -



l'école comme moyen de s'en sortir. Seuls 10% des jeunes interrogés disent ne rien aimer à l'école. Les autres aiment les matières qu'on leur enseigne (surtout le sport, le français et les maths) et retrouver leurs copains. Leur hostilité - si elle n'épargne pas certaines disciplines enseignées - va plutôt à certains professeurs, à l'architecture ou à la taille - insuffisante - des locaux.

- "les jeunes veulent tous être rappers ou footballeurs" : ils sont effectivement quelques-uns à y penser, mais restent peu nombreux en proportion. 28% des jeunes interrogés n'ont pas de projet professionnel défini. Les autres - comme tous les enfants depuis des générations - veulent être médecins, vétérinaires, avocats, journalistes, hôtesse de l'air...

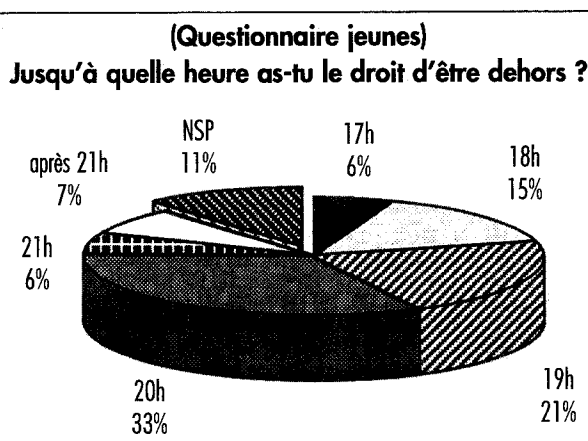
- "les jeunes restent très tard dehors" : 11% des jeunes de moins de 15 ans ont le droit d'être dehors jusqu'à 21h ou au delà. La grande majorité doit être de retour à la maison dès 18 ou 19h.

- "les jeunes traînent dans la rue" : c'est vrai, 30% d'entre-eux profitent de leurs loisirs pour "se balader" dans le quartier ou ailleurs, mais ils sont nombreux à rester à la maison, avec malheureusement parfois pour seul loisir la télévision. Les raisons de cette réclusion tiennent souvent à leur environnement même.

### un risque d'enfermement

Plusieurs animateurs associatifs soulignent en effet la difficulté qu'ont les enfants à obtenir de leurs parents, inquiets des dangers qui les guettent, l'autorisation d'avoir des activités après l'école ; une volonté légitime de protéger ses enfants, au risque pourtant d'un véritable enfermement. Certains s'inquiètent de ces enfants sans activité, coupés de l'extérieur, souvent très introvertis, et dont la violence sourde et rentrée pourrait bien en définitive être plus dangereuse que celle plus visible des petites "bandes" qui sévissent dans le quartier.

Les jeunes eux-mêmes, s'ils aiment leur quartier, lui portent un regard critique et souvent peu rassuré. 20% d'entre-eux évitent le square Léon, et autant les rues Myrha et Léon. Les raisons sont évidentes, ils



y redoutent la drogue, les pitbulls, le racket, les insultes et la prostitution. Quand on leur demande ce qui les dérange le plus dans le quartier, ils sont 18% à répondre spontanément "la toxicomanie". Une inquiétude qui fait écho à celle des adultes du quartier. 40% de ceux qui ont été interrogés évitent de passer dans certains endroits. Parmi ceux-là, 62% citent les rues Myrha, Léon et Laghouat, et 15% le square Léon. Le manque d'espace fait également partie des récriminations des jeunes de la Goutte d'Or, qu'il s'agisse d'espaces verts ou de terrains de sport.

### un village aux multiples atouts

L'image du quartier qui ressort de cette enquête est donc celle d'un village qui possède de multiples atouts et où le travail social engagé depuis de nombreuses années a porté des fruits, mais qui reste miné par ses problèmes structurels. Village aux nombreux atouts en effet : adultes et jeunes s'accordent à dire qu'ils y aiment l'ambiance et le caractère cosmopolite. Un village qui n'est déserté ni par les services publics, ni par les associations, bien au contraire. Ce "maillage" a payé : les familles du quartier, même très défavorisées, ont l'habitude de fréquenter les différents organismes et d'y faire valoir leurs droits. Mieux encore, les jeunes ont plus de facilité qu'ailleurs à entrer en rapport avec les adultes. Ils sont très en demande - ce qui peut être d'ailleurs un peu

fatigant - et c'est pour eux un atout formidable. Les plaies du quartier n'en paraissent que plus insupportables.

### une demande de sécurité

Aussi les jeunes de la Goutte d'Or ont-ils des revendications très en rapport avec leur environnement. Là où l'on pouvait attendre des demandes de "service" (plus d'activités ludiques, un local, plus d'animateurs), on entend des préoccupations de salubrité et de sécurité. Sécurité tout d'abord : un quart des jeunes interrogés souhaite qu'il y ait moins de voleurs, de voyous et de drogués, plus de policiers et de sécurité. Mais aussi salubrité : 17% insistent sur la propreté du quartier et sa rénovation.

### impulser une dynamique

Les 10-15 ans expriment également une demande d'espace : 25% d'entre-eux désirent un nouveau square, de nouveaux terrains de jeu et surtout plus de terrains et d'équipements sportifs.

Ce sont paradoxalement les adultes du quartier qui sont les plus nombreux à réclamer des activités, des associations et des loisirs pour les jeunes, comme si leur préoccupation était surtout de ne plus les avoir sur leur chemin...

Cette enquête n'est pas seulement riche en enseignements ; elle se voulait surtout un moyen d'impulser une dynamique collective dans le quartier, impliquant parents, jeunes, associations et institutions, tant il paraît évident qu'aucun d'entre-eux ne peut détenir seul "la" solution. Un premier pas dans ce sens a été fait en juin dernier, lorsque les résultats de l'enquête ont été présentés en réunion publique. Les participants ont insisté sur la nécessité de mobiliser les parents, de faire naître un lieu de solidarité où échanger sur les difficultés rencontrées. C'est dans cette direction que les associations se remettent au travail cet automne.

Pierre-Marie Lasbleis  
Observatoire de la Vie Sociale  
(Salle St Bruno)

210 questionnaires passés dans la rue ou dans différents lieux publics du quartier en avril 1998.  
Compte-tenu de la méthode, les résultats de cette enquête ne sont donc pas scientifiquement représentatifs.

# Georges de La Tour à la Goutte d'Or

## ou la rencontre inattendue du peintre et d'enfants du quartier

La culture "classique" serait-elle inaccessible aux jeunes de notre quartier ? Une initiative intéressante prouve le contraire...

Tout a commencé comme une rencontre improbable entre des bénévoles de l'association VS-ART ("Volontariat et Soutien par l'Art), association qui cherche à faire découvrir l'Art, au sens large, et les responsables de l'APSGO, association du quartier, formée par des jeunes pour aider les plus jeunes à réussir dans leur scolarité.

Improbable, en effet, car c'était flou au départ. D'un côté, des bénévoles hyper-compétents dans leurs domaines, ayant surtout eu l'expérience d'intervenir dans les maisons de retraite et les hôpitaux pour faire découvrir l'art (peinture, musique - plutôt classique -, sculpture, etc...), et de l'autre des jeunes qu'on pourrait penser plutôt réceptifs uniquement à la culture "hip-hop", au rap et aux graphes...

Et bien, la rencontre a eu lieu et le défi a été relevé, grâce à la conviction des bénévoles de VS-Art et à l'intuition lucide des responsables de l'APSGO qui ont accepté de se lancer dans l'aventure.

### Faire découvrir de vraies œuvres d'art

Le projet a rapidement été défini au début de l'année scolaire 97/98 : faire découvrir de vraies œuvres d'art (des tableaux, en l'occurrence) à des enfants du quartier...

L'occasion était là : c'était l'époque de l'exposition "Georges de La Tour" au Grand Palais.

Suzy Rosé, Conservateur en Chef de musée, Gabrielle Saucias, conférencière, et Caroline Rouso, animatrice se lancent et créent au sein de l'APSGO un atelier de découverte artistique "A la découverte de Georges de La Tour".

De novembre à janvier, 9 séances de travail réunissent une dizaine d'enfants du quartier de 10 à 13 ans. On prépare d'abord les enfants. On leur explique la vie de l'auteur, on leur montre des diapos, des photos de ses œuvres en rentrant dans les détails : la lumière, les visages, le regard, le mobilier, les habits, etc...

### "G. de La Tour ne peint pas les yeux ainsi..."

Et puis, on sort, on "va à Paris" (comme le diront un certain nombre d'enfants), c'est-à-dire au Grand-Palais et là on découvre les peintures originales... Elles sont déjà tellement intégrées qu'un enfant, face à des copies de G. de la Tour exposées pourra dire : "On voit bien que ce sont des copies... Georges de La Tour ne peint pas les yeux ainsi !".

L'alchimie a eu lieu... Et pour la concrétiser et lui laisser des traces tangibles, il est décidé de réaliser un travail photographique, avec l'aide d'un professionnel. Les enfants vont reproduire en photos les tableaux en devenant eux-mêmes les personnages des peintures.

Oh ! ce ne fut pas évident. Il fallut faire accepter à des garçons de tenir des rôles féminins, il fallut vaincre les timidités face à l'objectif, etc...

Mais toutes les réticences ont disparu, surtout quand il fut annoncé que cela allait donner lieu à la création d'une exposition (déjà présentée lors de la "Goutte d'Or en Fête" et que l'on retrouvera du 18 au 29 janvier à la Mairie du 18<sup>ème</sup>).

Résultats : un travail de toute beauté et des enfants du quartier qui savent ce que veut dire la peinture.

### Discrètement, dans un coin du Louvre...

Du coup, en mars, un autre projet voit le jour avec les mêmes participants. Cette fois-ci, le but était de découvrir le

"Le Tricheur" - Reconstitution du tableau de Georges de La Tour





Département des Antiquités d'Orient du Musée du Louvre, en prenant comme fil conducteur les contes persans du "Livre des Rois".

L'action commence discrètement dans un coin d'une salle du Louvre : et là, on raconte l'un des contes. Puis, armé de ces connaissances, c'est la découverte des objets exposés dans la salle... Les archers, les miniatures, les tapis... et puis les différentes écritures. Tout cela a passionné des enfants a priori peu enclins à ce type d'activités.

Là encore, on finit par une réalisation pratique. Un puzzle géant réalisé à partir d'affiches du Musée à reconstituer.

### L'action s'étend cette année

Du coup, cette année, VS ART s'ehardit et va étendre l'action. Trois autres structures ont souhaité s'y associer : la Direction des Affaires Scolaires (Centres de Loisirs) et les Centres d'Animation Binet et Agora. La découverte des peintres Van Gogh et Millet sera au programme, ainsi que la préparation à l'écoute d'un concert (de musique classique).

Mais, bien sûr, le travail continuer aussi à l'APSGO, avec des jeunes de la Goutte d'Or. L'objectif : la sculpture grecque, avec une attention particulière à l'expression



des sentiments dans ces sculptures.

A nouveau, ce sera un travail photographique qui conclura cet atelier : les enfants devront choisir un sentiment et une sculpture et les traduire dans une photo.

Un grand coup de chapeau à VS ART qui a eu l'audace de se lancer dans cette aventure... et aussi à l'APSGO qui a su tout de suite comment "mettre en musique" les propositions qui lui étaient faites (VS Art s'était adressé auparavant à plusieurs autres structures dans les quartiers, sans obtenir de répondant).

L'habillage pour la prise des photos

- **APSGO**  
25 rue de Chartres - 75018 Paris  
Tél. : 01 42 62 24 28
- **VS ART**  
Pavillon Joséphine  
11 rue Chardon Lagache  
75781 Paris Cedex 16  
Tél. : 01 45 20 44 60

Exposition "G. de La Tour à la Goutte d'Or" du lundi 18 au vendredi 29 janvier 1999 à la Mairie du 18<sup>ème</sup>.

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)

Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

## ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association PARIS-GOUTTE D'OR a pour buts :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or (limites : Bd de la Chapelle, Bd Barbès, rue Ordener et rue Marx-Dormoy).
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

### ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

### ADHÉSION à L'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

### BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Tél. : .....

### • ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

### • ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• **Ci-joint :** un chèque de ..... F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le ..... Signature :

# Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

## • Bibliothèque Goutte d'Or

Elle n'ouvrira pas avant le mois de mai 99, du fait des délais importants nécessaires aux appels d'offre pour le mobilier. Finalement, il devrait bien y avoir 4 ou 5 postes pour la consultation de CD Rom, ainsi qu'un poste Internet en consultation sur place.

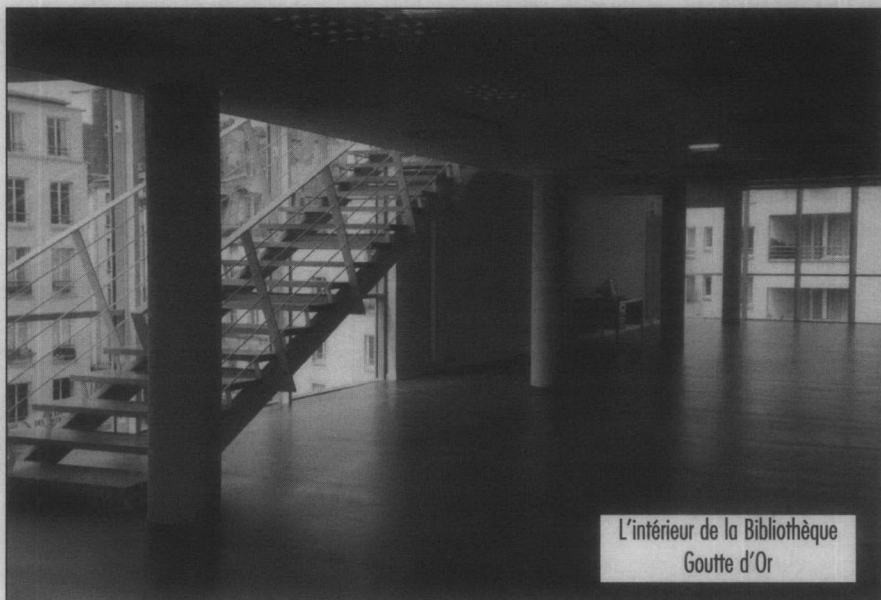
## • Plus de moyens au C.A.P.P.

Nous avons parlé en avril des problèmes rencontrés par le Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique du Pôle Santé Goutte d'Or du fait de l'inadéquation entre les moyens dont il disposait et la demande. La DASES a répondu positivement en attribuant 35 h supplémentaires de vacations. Reste au Ministère de l'Education Nationale de prendre sa part. Le Rectorat devrait rendre sa réponse d'ici peu.

## • Disparition d'Accueil & Promotion

Dans notre dernier numéro, nous évoquions, à propos de l'association "Espoir Goutte d'Or" la fragilité de ces structures associatives. EGO a pu finalement tenir grâce à la mobilisation de nombreux partenaires, et sa situation financière se redresse comme il faut.

Par contre, la surprise vient de l'annonce fin juin de la mise en liquidation judiciaire de l'association "Accueil & Promotion" qui gérait le Centre Social du 28 rue Laghouat. Cette association a assuré un travail



L'intérieur de la Bibliothèque Goutte d'Or

important depuis de longues années notamment dans l'alphabétisation, la formation et le soutien juridique dans de nombreux endroits à Paris et dans la banlieue. Nous sommes nombreux à regretter une telle fin qui laisse un vide dans le quartier, compte-tenu du fait que les locaux du 28 Laghouat lui appartenaient, et qu'ils risquent d'être maintenant revendus par le liquidateur judiciaire. La question reste posée de pouvoir implanter dans cette partie du quartier qui en a bien besoin de nouveaux locaux associatifs.

## • Naissance d'Accueil Laghouat

A l'initiative de bénévoles d'Accueil & Promotion qui souhaitaient poursuivre leur action, une nouvelle association est née : Accueil Laghouat (adresse postale : 13 rue St Luc - Paris 18). Utilisant dans un premier temps les locaux de la Salle St Bruno ou de l'ASFI, la nouvelle association a repris les cours d'alphabétisation (pour les femmes l'après-midi, et mixtes le soir) et l'accompagnement scolaire. D'autres activités devraient reprendre par la suite (Ecrivain public, notamment). Reste à trouver le financement et des locaux pour que

cette association puisse bien travailler.

## • Réinstallation provisoire d'ADOS

L'association ADOS (qui s'adresse aux enfants et aux jeunes) a abandonné ses locaux du 17 rue Polonceau (au loyer très cher) et devrait se réinstaller dans une boutique de l'immeuble neuf construit par l'OPAC au 15 rue des Gardes. Durant le temps que vont durer les travaux d'aménagement de ces nouveaux locaux, ADOS s'est replié temporairement au 5 rue Pierre l'Ermite.

## • Cours de gym pour femmes

Comme les années précédentes, l'ADCLC organise des cours de gymnastique pour les femmes les mardis et vendredis de 19 h 30 à 21 h au Gymnase de la Goutte d'Or.

## • Fermeture de la crèche de la rue Affre

Comme cela avait été annoncé, la crèche sera fermée toute l'année. La Ville recherche une association qui accepterait de la gérer. Des travaux importants doivent être réalisés avant une éventuelle réouverture.

Cette fermeture, ainsi que la disparition de la halte-garderie que gérait Accueil & Promotion dans ses locaux du Centre Social (28 rue



Le Centre Social du 28 Laghouat aujourd'hui fermé

Laghouat) pose à nouveau de façon cruciale le problème des moyens disponibles dans le quartier pour les gardes d'enfants. Nous reviendrons bientôt sur cet épineux problème.

### • Conférences d'URACA

C'est sous le thème générique "Culture, histoire et intégration" que l'association URACA organise cette année son cycle habituel de conférences. La 1<sup>ère</sup> a déjà eu lieu. Voici le programme à venir :

- samedi 5 décembre de 14 à 19 h : Rencontre autour de la Journée mondiale du SIDA. Les communautés africaines face à l'actualité du SIDA : présentation des résultats de l'enquête menée en 1997/98 auprès des médecins, des malades et des communautés africaines (PAF : 100 F)

- vendredi 5 mars de 19 à 22 h : Atelier de discussion (Arbre à palabre). PAF : 30 F.

- vendredi 30 avril de 19 à 22 h : Dîner à thème (Histoire de l'Afrique de la préhistoire aux grands empires précoloniaux). PAF : 100 F.

- vendredi 4 juin de 19 à 22 h : Conférence (Noms, lignages et identité : comment rester africain en France ?). PAF : 60 F.

Toutes ces rencontres ont lieu à la Salle St Bruno (9 rue St Bruno). Inscription à l'ensemble du cycle : 350 F (demi-tarif pour les adhérents).

#### URACA

33 rue Polonceau - 18<sup>ème</sup>  
Tél. : 01 42 52 50 13

### • Ateliers à l'Arbre Bleu

Ces ateliers parents-enfants (de 0 à 4 ans) ont déjà repris. Voici les prochains :

- **Marionnettes** : les lundi 9 novembre, jeudi 12 novembre et lundi 16 novembre.

- **Pâte à sel** : le jeudi 3 décembre.

- **Autour du Livre** : les lundi 7 décembre et jeudi 10 décembre.

Tous ces ateliers ont lieu le matin de 10 h à 11 h 15 dans les locaux de l'Arbre Bleu. Participation aux frais : 5 F par atelier. Inscription le matin à l'Arbre Bleu ou par téléphone.

#### L'ARBRE BLEU

52 rue Polonceau - 18<sup>ème</sup>  
Tél. : 01 42 59 38 26



### • Marionnettes et musique

L'atelier Musical des 3 Tambours (qui répète à la Salle St Bruno le jeudi soir) organise 2 spectacles "Marionnettes et musique" réalisés et interprétés par des enfants s'adressant à tous (enfants à partir de 5 ans) :

- le samedi 28 novembre à 15 h 30 : "Le Voyage de Bob"

- le dimanche 29 novembre à 16 h 30 : "Rien ne va plus !"



ainsi qu'un concert "La Harpe irlandaise" (avec Louise Marty à la harpe celtique et Patrick Marty aux percussions et à la guitare) le samedi 28 novembre à 20 h 30.

Ces 3 spectacles auront lieu à la Salle St Bruno. Participation aux frais pour chaque spectacle : 20 F pour les adultes et 10 F pour les enfants.

Atelier musical des 3 Tambours  
Tél. : 01 46 07 04 03

### • Au Lavoir Moderne Parisien

- Jusqu'au 31 octobre à 20 h 30 (relâche le dimanche) :

#### LES BAS FONDS

de Maxime Gorki

mise en scène : Yamina Hachemi

*Dans un asile de nuit vivent des hommes et des femmes déclassés, exclus d'une société qui les a rejetés, abandonnés. Livrés à eux-mêmes et à leur déchéance, ils essaient de survivre. Un jour arrive un vieil homme qui tentera d'ouvrir les voies de leur conscience en redonnant l'espoir et un peu de rêve à chacun d'eux.*

- Du 4 novembre au 19 décembre à 21 h (relâche du dimanche au mardi) :

#### LE MARIN

de Fernando Pessoa

par le Zéro Théâtre

premier volet d'une trilogie

à propos de Gordon Craig

et la Sur-marionnette

mise en scène : Benoît Théberge

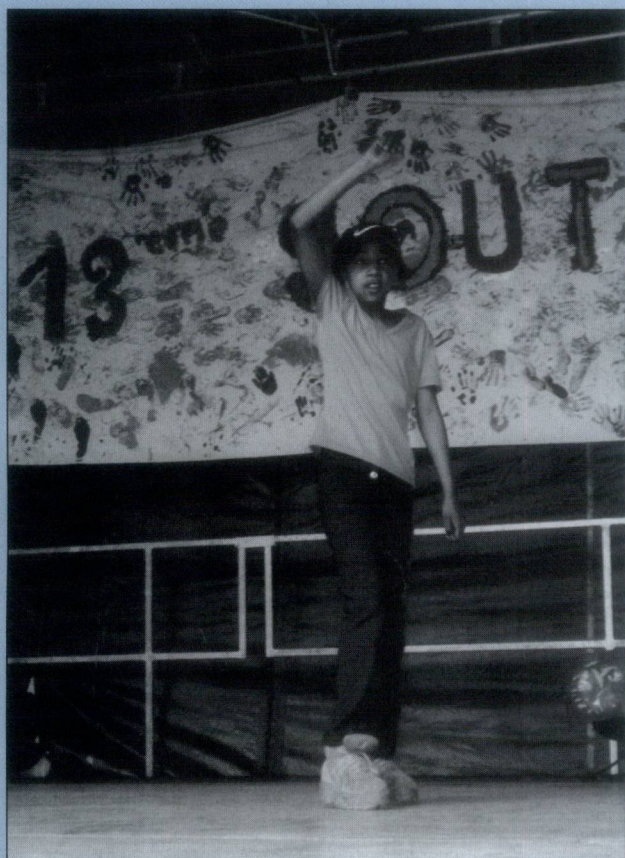
Prix des places : 90 F et 60 F

Lavoir Moderne Parisien

35 rue Léon - 18<sup>ème</sup>

Tél. : 01 42 52 09 14

# la goutte d'or fête<sup>en</sup> 98



L'un des moments phares de la Goutte d'Or en Fête : la scène ouverte et le concours de chorégraphie pour tous les jeunes volontaires du quartier.

Certain(e)s se préparent dès septembre pour le mois de juillet suivant.

De plus en plus de candidats chaque année : cela complique la tâche des organisateurs, mais en vaut la peine.

A côté de Cyrius, Rani, El Hadj N'Diaye et Africando, ce furent eux et elles les vedettes de la Fête 98.